

UD CGT – FSU 63 – Solidaires 63

**Pour le service maximum des usagers
Non au service minimum oui au Droit de Grève :**

Ne laissons pas bâillonner les salariés et gruger les usagers.

**LE 31 JUILLET 2007 rassemblement à 17 heures 30
Devant la Préfecture, à CLERMONT-FERRAND**

Les Organisations Syndicales CGT, FSU, et Solidaires se sont réunies le vendredi 20 juillet 2007 en intersyndicale pour échanger leur analyse sur l'avant-projet de loi gouvernementale baptisée : « Dialogue Social et Continuité du Service Public des Transports »... plus communément appelée : « **SERVICE MINIMUM** ».

Elles considèrent que ce texte comporte de nouvelles atteintes au droit de grève, limitant de fait les conditions de son exercice :

- Par l'allongement du délai de prévenance obligatoire avant un dépôt de préavis de grève,
- Par la déclaration obligatoire des salariés comme grévistes 48 H avant la grève, alors que constitutionnellement, ce droit est individuel, et offre à chaque citoyen, le droit de se déterminer, y compris jusqu'au dernier moment, en fonction des négociations engagées ou des réponses apportées par les employeurs.
- Par la consultation à bulletin secret au bout de 8 jours de grève...

Sans pour autant répondre au besoin d'amélioration du dialogue social et surtout sans répondre à ce que subissent en permanence les usagers des transports publics et à leur légitime demande de disposer au quotidien d'un service public de qualité alliant, confort, régularité, fiabilité et sécurité.

Non seulement la loi vise à cadenasser les conditions d'exercice du droit de grève, mais pire, en refusant d'y intégrer au parlement la moindre proposition des Organisations Syndicales ; le gouvernement entend verrouiller le dialogue social.

L'objectif du gouvernement est clair :

Museler les salariés pour imposer de nouveaux reculs sociaux sur les services publics, la protection sociale, les retraites, l'éducation, le code du travail et les conventions collectives.

Pour les Organisations Syndicales CGT, FSU et Solidaires, cette loi est dangereuse pour les libertés et elle ne répond pas aux besoins et aux attentes quotidiennes des usagers.

C'est pourquoi les unions départementales CGT - FSU - Solidaires appellent usagers et salariés du Privé comme du Public à faire du 31 Juillet une première étape de la mobilisation

Pour obtenir le retrait d'un texte qui ne répond pas à l'objectif d'une amélioration du dialogue social et du fonctionnement au quotidien des services publics